



Le collectif Ségur pour tous

Monsieur le Président de la République
Madame la Première Ministre
Monsieur le Ministre des Solidarités, de
l'Autonomie et des Personnes handicapées
Monsieur le Préfet de la Gironde
Monsieur le Président du Conseil Départemental
de la Gironde
Monsieur le Directeur Général de l'ARS Nouvelle-
Aquitaine
Monsieur le Directeur Régional de la DREETS
Nouvelle-Aquitaine
Monsieur le Directeur Interrégional de la
Protection Judiciaire de la Jeunesse Sud-Ouest

Bordeaux, le 6 mars 2023

OBJET : Mobilisation pour une extension du SEGUR

Monsieur le Président de la République, Madame la Première Ministre, Monsieur le Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Directeur Régional, Monsieur le Directeur Inter-Régional,

MANIFESTE INTER-ASSOCIATIF

Ségur : il est urgent de rétablir l'équité et la solidarité

La disparité de traitement salarial créée par les mesures SEGUR et LAFORCADE a une répercussion préoccupante sur le secteur associatif déjà en tension. **Il existe depuis plusieurs mois des départs massifs des « exclus du SEGUR » des établissements sociaux, médico-sociaux et judiciaires. Nous alertons à nouveau les pouvoirs publics, les décideurs politiques des préoccupations majeures liées aux impacts délétères des choix de politique nationale sur nos établissements et services.**

Ces mesures salariales décidées par le gouvernement depuis avril 2022 sont venues compenser des salaires historiquement bas, mais continuent d'exclure des professionnels de nos secteurs. Face à cette iniquité salariale, c'est le délitement des équipes qui est en cours.

Encore à ce jour en fonction des entités, cette mesure exclut 20 à 40 % des salariés.

Pour préserver les accompagnements et le soin des publics en situation de vulnérabilité, il est urgent d'étendre le Ségur pour tous les salariés du secteur associatif dans le délai le plus court possible.

Aussi, nous demandons :
L'application uniforme et immédiate POUR TOUS LES PROFESSIONNELS de la
revalorisation de 183 euros nets mensuels,
et sa prise en compte dans les budgets par des dotations complémentaires avec
effet rétroactif 2022.

Aussi, pour appuyer l'envoi de ce manifeste et vous demander de vous
engager vers une société plus solidaire, une forte mobilisation
comprenant les administrateurs, les bénévoles, les salariés, les familles
et les personnes accompagnées s'organise dans un premier temps le
mercredi 29 mars 2023 à 15h

RENDEZ VOUS SUR LA PLACE DE L'HOTEL DE VILLE DE BORDEAUX
PARCOURS : Hôtel de ville- Préfecture – Ars

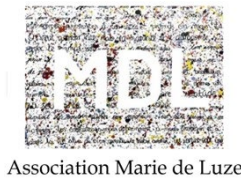
Si cette iniquité perdure dans un contexte déjà fragilisé par les démissions et la sinistralité de nos métiers, une grande partie des activités de soins et d'accompagnement sera endommagée durablement. Dans ces conditions de travail dégradées, notre capacité à assurer de front, qualité de l'accompagnement et complétude de toutes les démarches administratives (EPRD, ERRD, enquête DARES, rapports d'activités, tableaux de bords, ...) est fortement compromise. Notre objectif premier est de garantir la continuité de nos accompagnements, de nos missions associatives et institutionnelles avec des salariés engagés et reconnus équitablement.

Le collectif (contact : collectif.segurpourtous@renovation.asso.fr) rassemble :

Associations Régionales agissant dans le champ des solidarités, et de la santé
employant **salariés** et accompagnant **personnes.**

Nous comptons **salariés** exclus du SEGUR.







COPIE : Monsieur le Président de NEXEM, Monsieur le Président de la FEHAP